

## DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU JEUDI 24 MAI 2018

**N°2018- BC-4S-DE-30**

L'An Deux Mille Dix-Huit, le Jeudi 24 du mois de Mai à dix-sept heures, le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour du présent Bureau communautaire.

**PRESENTS** : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - M. Laurent BERNIER - Jean-Claude PIOCHE - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Mme Lydie PAVIOT ép. SELLIN.

**EXCUSE** : Philippe TROUPE.

**Monsieur Jocelyn CUIRASSIER a été désigné en qualité de secrétaire de séance.**

\*\*\*\*\*

**OBJET : APPROBATION DE LA SIGNATURE DE LA CHARTE DU RESEAU REGIONAL DE L'INNOVATION DE GUADELOUPE**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5216-5 I 1°,

**Vu** la délibération n°CC 2016-9S-DAJA 43 relative à la définition de l'intérêt communautaire notamment en matière de politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales,

**Vu** les objectifs déclinés dans la stratégie de spécialisation intelligente (S3) et dans le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), en faveur de l'essor de l'innovation à l'échelle régionale,

**Vu** les statuts de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant » (CARL),

**Considérant** la volonté de la collectivité régionale de matérialiser la création d'un Réseau Régional d'Innovation (RRI) pour fédérer les acteurs de l'écosystème d'innovation de la Guadeloupe, en vue de faciliter leurs interactions et la coordination de leurs actions,

**Considérant** la nécessité de contribuer à la détection de projets innovants, et à la création d'un écosystème favorisant la création et le développement d'activités économiques pérennes sur le territoire de la CARL,

**Le Bureau Communautaire,**

**DÉCIDE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**Article 1 :** D'approuver la signature de la charte relative à l'adhésion de la communauté d'agglomération au Réseau Régional de l'Innovation déployé par la collectivité régionale.

**Article 2 :** D'approuver la nomination de deux référents innovation (personnel administratif) en charge de la détection de projets d'innovation, de la sensibilisation et de l'accompagnement en conseil, des entreprises et porteurs de projet, à l'innovation du territoire communautaire:

- Madame Gladys SAMATHI, Chargée du Suivi et de la Prospective des Politiques Publiques,
- Madame Brigitte JAVOIS-FERAS, Développeur économique,

**Article 3 :** D'enclencher les formalités administratives et réglementaires relatives à cette charte.

**Article 4 :** De démarrer les missions y afférant.

**Article 5 :** D'autoriser le Président à signer tout acte relatif à la bonne exécution de cette affaire.

**Article 6 :** Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**Fait et délibéré à Gosier, le 24 Mai 2018**

**Pour extrait certifié conforme**

Acte rendu exécutoire après envoi en  
Préfecture le

Et publication ou notification le



**Le Président,**  
**Jean-Pierre DUPONT**